



ASSEMBLÉE DES  
GROUPES DE FEMMES  
D'INTERVENTIONS  
RÉGIONALES



# RAPPORT ANNUEL 2016 - 2017

23 mai 2017

[www.agir-outaouais.ca](http://www.agir-outaouais.ca)



## TABLE DES MATIÈRES

Avis de convocation.....	3
Proposition d'ordre du jour.....	4
Proposition de modification aux règlements généraux.....	5
Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 16 juin 2016.....	7
Mot de la coordonnatrice.....	11
Présentation de l'organisme.....	12
Activités 2016-2017.....	17
Développement d'un ressourcement interne.....	18
Veille stratégique sur les enjeux féministes.....	20
Mobilisations et actions solidaires.....	23
Développement du partenariat en région.....	26
Femmes, politique et instances décisionnelles.....	30
Plan d'action 2016-2017.....	32
États financiers et rapport de l'auditrice indépendante.....	34
Annexes 2016-2017	



## Avis de convocation

Chère membre,

C'est avec grand plaisir que je vous invite à l'Assemblée générale annuelle de l'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR), qui aura lieu **mardi 23 mai 2017** à compter de **11 h 30** au *Bistro 75* situé au 75 rue Edmonton, Gatineau, (anciennement Le Risotto).

Cette rencontre nous permettra de vous présenter les projets et réalisations de l'année 2016-2017 ainsi que les projets et activités à venir. Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 juin 2016 ainsi que les documents usuels pour l'assemblée vous seront remis sur place.

Vous trouverez ci-jointe la proposition d'ordre du jour de la réunion ainsi que les propositions de modification aux règlements généraux. Veuillez noter que cette année, quatre postes d'administratrices seront en élection au sein du comité de coordination.

Comme il s'agit d'un dîner-présentation, nous vous demandons une contribution volontaire et de confirmer votre présence par courriel à [communications.agir@bellnet.ca](mailto:communications.agir@bellnet.ca) **au plus tard le jeudi 18 mai 2017.**

En espérant vous compter parmi nous, nous vous transmettons nos cordiales salutations.

La coordonnatrice,





## **PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR**

Ouverture de l'assemblée

1. Nomination des présidente et secrétaire d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Finances :
  - 3.1 Dépôt des états financiers 2016-2017
  - 3.2 Choix d'une firme comptable pour l'année 2017-2018
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 juin 2016
5. Présentation et dépôt du rapport d'activités 2016-2017
6. Présentation et adoption du plan d'action 2017-2018
7. Proposition d'amendements aux statuts et règlements
8. Élection des membres du comité de coordination
9. Nomination des présidente et secrétaire d'élections
  - 9.1 Mise en candidature
  - 9.2 Élections
  - 9.3 Destruction des bulletins de vote
10. Vœux de l'assemblée
11. Levée de l'assemblée.

## Proposition de modification aux règlements généraux

Composition (actuelle)	Changement proposé
<p><b>3.1 AGIR comprend deux catégories membres</b></p> <p>a) Groupes de femmes souscrivant, à la mission, aux valeurs, à la vision, aux buts et objectifs d'AGIR;</p> <p>b) IndividuEs souscrivant, à la mission, aux valeurs, à la vision, aux buts et objectifs d'AGIR;</p>	<p><b>3.1 AGIR comprend trois (03) catégories de membres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les membres réguliers</li> <li>✓ Les membres affiliés</li> <li>✓ Les membres individuelles</li> </ul> <p><b>1— Membres réguliers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Les organismes communautaires gérés et travaillant exclusivement avec les femmes</b></li> </ul> <p>Tout groupe féministe qui exerce ses activités dans la région 07 et à Ottawa et répondant aux critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Œuvre de façon significative à l'amélioration des conditions de vie des femmes</li> <li>· Est une organisation sans but lucratif structurée et autonome avec une programmation active</li> <li>· Adhère à la mission, aux valeurs, aux principes et aux buts d'AGIR</li> <li>· Peut déléguer un maximum de deux (2) représentantes aux assemblées et a droit à deux (2) votes.</li> <li>· S'engage dans le processus d'admission tel que défini dans les statuts et règlements.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Les organismes communautaires mixtes</b></li> </ul> <p>Toute organisation communautaire mixte, comité de condition féminine d'association qui exerce ses activités dans la région 07 et à Ottawa et répondant aux critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Travaille à l'amélioration des conditions de vie des femmes</li> <li>· Est une organisation sans but lucratif, non institutionnelle et structurée avec une programmation active</li> <li>· Adhère à la mission, aux valeurs, aux principes et aux buts d'AGIR</li> <li>· Délégue une (01) représentante ayant droit d'un vote pour son organisme : seule une femme peut représenter un membre régulier mixte</li> <li>· S'engage dans le processus d'admission tel que défini dans les présents statuts et règlements.</li> </ul> <p><b>2— Membres affiliés :</b></p> <p>Tout organisme, division d'organisme public ou parapublic ainsi que les entreprises privées et corporations qui répondent aux critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Consacre une partie de ses activités et de ses ressources en condition féminine</li> <li>· Reconnaît AGIR comme instance de concertation et d'expertise</li> </ul>

	<p>régionale</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Adhère à la mission, aux valeurs, aux principes et aux buts d'AGIR</li> <li>· Les membres affiliés ont deux droits de vote : <ul style="list-style-type: none"> <li>- un vote pour tout organisme, division d'organisme public ou parapublic</li> <li>- un vote pour les entreprises privées et corporations</li> </ul> </li> <li>· Seule une femme peut être déléguée pour les représenter</li> <li>· S'engage dans le processus d'admission tel que défini dans les statuts et règlements</li> </ul> <p><b>3— Membres individuelles :</b> Toute femme voulant s'associer au travail d'AGIR et répondant aux critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Adhère à la mission, aux valeurs, aux principes et aux buts d'AGIR</li> <li>· S'engage dans le processus d'admission tel que défini dans les présents règlements.</li> <li>· Toute membre individuelle a droit à un (1) vote.</li> </ul>
<p><b>3.2 Privilèges des membres</b> Toute membre a droit de parole aux assemblées générales et aux assemblées spéciales Tout groupe membre peut déléguer un maximum de deux (2) représentantes qui le représentent aux assemblées et a droit à deux (2) votes Toute membre individuelle a droit à un (1) vote Tout groupe membre ou toute membre individuelle reçoit l'information interne d'AGIR.</p>	<p><b>3.2 Privilèges des membres</b> Tout membre : A droit de parole aux assemblées générales et aux assemblées spéciales Reçoit l'information interne d'AGIR Peut faire parti des différents comités de travail d'AGIR sous approbation du Comité de coordination Participe aux différentes activités ainsi qu'aux formations offertes par AGIR Seules les personnes déléguées par le Comité de coordination peuvent représenter ou parler au nom d'AGIR.</p>
<p><b>3.4 Conditions d'admission</b> Chaque groupe et individuE doit pour devenir membre en règle a) Remplir une demande d'adhésion ; b) Être acceptée par le comité de coordination c) Verser une cotisation annuelle d) Participer à la réalisation de la mission et des objectifs d'AGIR le cas échéant</p>	<p><b>3.4 Cotisation</b> Le comité de coordination détermine, par résolution, le montant de la cotisation annuelle. Cette dernière doit être acquittée au plus tard à l'ouverture de l'assemblée générale annuelle. Elle n'est pas remboursable.</p> <p><b>3.5 Conditions d'admission</b> Pour devenir membre en règle, chaque groupe et individu doit : a) Remplir une demande d'adhésion b) Être acceptée par le comité de coordination c) Verser une cotisation annuelle d) Participer à la réalisation de la mission et des objectifs d'AGIR le cas échéant. Ces conditions peuvent être changées par le Comité de coordination par voie de résolution.</p>

## Procès-verbal

**PROCÈS-VERBAL (non adopté) de l'assemblée générale annuelle tenue le 16 juin 2016 à 12 h au restaurant *Risotto* situé au 75 rue Edmonton à Gatineau**

### **Étaient présentes :**

Louise Patrice, AFPC  
Martine Plourde, OFE  
Patricia Larue, Clinique des Femmes  
Johannie Graveline, L'Autre chez soi  
Claudia Piticco Racette, L'Autre chez soi  
Claudia Fradette, Centre Élisabeth Fry  
Kelly Arsenault, Centre Élisabeth Fry  
Isabelle N. Miron, Membre individuelle  
Claude Yvette Akoun, AFIO  
Cécile Patry, membre individuelle  
Maude Bélair, CALACS Vallée-de-la-Gatineau  
Mélanie Guénette, CALACS Vallée-de-la-Gatineau  
Sophie Trudel, Femmessor Outaouais  
Céline Lefebvre, Maison Libère-Elles  
Lyne Bouchard, présidente d'assemblée  
Et Hamida Melouane, Coordonnatrice d'AGIR

**Ouverture de l'assemblée à 12 h 00.**

### **Proposition d'ordre du jour**

1. Nomination des présidente et secrétaire d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Finances
  - 3.1 Dépôt des états financiers 2015-2016
  - 3.2 Choix d'une firme comptable pour l'année 2016-2017
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 juin 2015
5. Présentation et dépôt du rapport d'activités 2015-2016
6. Présentation et adoption du plan d'action 2016-2017
7. Élection des membres du comité de coordination
8. Nomination des présidente et secrétaire d'élections
  - 8.1 Mise en candidature
  - 8.2 Élections
  - 8.3 Destruction des bulletins de vote
9. Vœux de l'assemblée
10. Levée de la séance.

## 1. Nomination des présidente et secrétaire d'assemblée

La secrétaire trésorière d'AGIR ouvre l'assemblée à 12 h 00 avec le mot de bienvenue à l'assistance. Elle propose une présidente et une secrétaire d'assemblée.

### Proposition 01-16-06-16

Il est proposé par Louise Patrice appuyée par Cécile Patry de nommer Lyne Bouchard comme présidente d'assemblée et Hamida Melouane comme secrétaire d'assemblée.

**Adopté à l'unanimité**

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente d'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour.

### Proposition 02-16-06-16

Il est proposé par Patricia Larue appuyée par Cécile Patry d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

**Adopté à l'unanimité**

## 3. Finances

### 3.1 Dépôt des états financiers 2015-2016

L'auditrice, Madeleine Lemire de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, fait la lecture et explique les états financiers de l'année 2015-2016. Les états financiers d'AGIR de l'année 2015-2016 sont approuvés par l'assistance.

### 3.2 Choix d'une firme comptable

L'auditrice ayant quitté la salle, la secrétaire-trésorière d'AGIR suggère que le Comité de coordination soit mandaté pour l'année 2016-2017 afin de choisir une nouvelle firme de vérification et d'audit qui soit moins onéreuse.

### Proposition 03-16-06-16

Il est proposé par Claude Yvette Akoun appuyée par Martine Plourde que le comité de coordination d'AGIR soit mandaté afin de trouver une firme de vérification et d'audit qui soit moins onéreuse pour l'année 2016-2017.

**Adopté à l'unanimité**

## 4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 juin 2015

La présidente d'assemblée propose à l'assistance de prendre quelques minutes pour lire le procès-verbal.

### Proposition 04-16-06-16

Il est proposé par Patricia Larue appuyée par Louise Patrice d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 4 juin 2016.

**Adopté à l'unanimité**



## **5. Présentation et adoption du rapport d'activités 2015-2016**

La présidente d'assemblée passe la parole à la coordonnatrice, Hamida Melouane, pour la présentation du rapport d'activités 2015-2016 d'AGIR sur support PowerPoint.

Au terme de la présentation, les commentaires suivants ont été émis :

Isabelle Miron fait remarquer que effet, la centralisation actuelle de plusieurs Secteurs d'activités fait craindre l'oubli du développement régional et qu'AGIR y consacre du temps dans son plan d'action est une excellente nouvelle.

Cécile Patry qui est membre d'AGIR depuis de nombreuses années exprime sa satisfaction de voir qu'AGIR fonctionne bien.

### **Proposition 05-16-06-16**

Il est proposé par Martine Plourde appuyée par Claudia Fradette d'adopter le rapport d'activités 2015-2016.

**Adopté à l'unanimité**

## **6. Présentation du plan d'action 2016-2017**

La présidente d'assemblée passe la parole à la coordonnatrice, Hamida Melouane, qui fait la présentation du plan d'action pour l'année 2016-2017 sur support PowerPoint.

### **Proposition 06-16-06-16**

Il est proposé par Maude Bélair appuyée par Isabelle Miron d'adopter le plan d'action 2016-2017.

**Adopté à l'unanimité**

## **7. Élection des membres du comité de coordination**

Postes en élections mandat de 2 ans :

- Martine Plourde
- Claude Yvette Akoun
- Mélanie Morneau

Postes non électifs mandat de un an :

- Josée Poirier Defoy
- Julie Charron
- Louise Patrice
- Céline Auclair

Il y a 3 postes de 2 ans à combler au sein du comité de coordination pour l'année 2016-2017.

## **8. Nomination des présidente et secrétaire d'élection**

### **Proposition 07-16-06-16**

Il est proposé par Louise Patrice appuyée par Martine Plourde de nommer Lyne Bouchard comme présidente et Hamida Melouane comme secrétaire d'élection.

**Adopté à l'unanimité**

## 8.1 Mise en candidature

La présidente d'assemblée ouvre les mises en candidature :

Pour les postes de deux ans :

- Isabelle Miron appuyée par Louise Patrice propose Martine Plourde
  - Claude Yvette Akoun appuyée par Martine Plourde propose Mélanie Morneau
  - Louise Patrice appuyée par Isabelle Miron propose Claude Yvette Akoun
- Claude Yvette Akoun accepte de renouveler son mandat
  - Mélanie Morneau étant absente, elle a signifié son intention de renouveler son mandat par un courriel.
  - Martine Plourde accepte de renouveler son mandat

La présidente d'élection demande à l'audience s'il n'y a pas d'autres propositions de mettre fin à la période de mise en candidature.

### Proposition 08-16-06-16

Il est proposé par Cécile Patry appuyée par Claudia Fradette de mettre fin aux mises en candidature.

**Adopté à l'unanimité**

## 9.2 Élections

Sans objet.

## 9.3 Destruction des bulletins de vote

Sans objet.

## 10. Vœux de l'assemblée

- Qu'AGIR obtienne l'écoute à des niveaux plus hauts et que les revendications féministes soient comprises et reconnues comme une quête d'égalité entre les femmes et les hommes et ne fassent pas peur à nos dirigeantes et dirigeants.
- Qu'AGIR continue de réaliser le travail qui consiste à encourager plus de femmes à s'engager en politique active, avec les élections municipales qui approchent, il est important d'encourager plus de femmes de la région à se présenter.
- Qu'AGIR agrandisse son membership et aille chercher plus de membres afin de trouver un nouveau moyen de se financer en ces temps de restrictions. Il est recommandé d'aller chercher des membres avec la Table des ainéEs.
- La coordonnatrice Hamida Melouane est félicitée pour le travail accompli et il est fait vœu de la soutenir pour éviter son épuisement.
- Vœux de longue vie à AGIR.

## 11. Levée de la séance

### Proposition 09-16-06-16

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Isabelle Miron appuyée par Cécile Patry de lever la séance à 13 h 25.

**Adopté à l'unanimité**

## Mot de la coordonnatrice



Cette année, AGIR a souligné ses 25 ans d'existence. L'organisme existe en réalité depuis 1986, c'est un groupe de femmes de la région qui a démarré cette aventure. Leur objectif était de se mettre ensemble pour avoir une voix forte et solidaire pour la cause des femmes. Elles sont parties de rien et ont offert leur temps bénévolement pendant quatre ans avant d'être incorporé et de recevoir une subvention en 1990. C'était un engagement inconditionnel à la cause qui leur tenait à cœur.

Aujourd'hui, AGIR a des salariées cependant c'est le même engagement qui guide nos pas quotidiennement pour améliorer les conditions de vie des femmes de notre région.

La confiance et la fidélité de nos membres tout au long de ces 25 années d'existence ont été importantes. Nous les en remercions. Ce sont des travailleuses de terrain et les témoins directs des inégalités quotidiennes vécues par les femmes de notre région. Régulièrement, nous réalisons individuellement et collectivement des actions concrètes pour améliorer leurs conditions de vie. En plus de ces actions, AGIR a un rôle d'influence pour représenter les intérêts et les besoins des femmes auprès des instances décisionnelles régionales.

Certes, on a fait des progrès et obtenu des gains importants et nous félicitons nos prédecesseures du chemin parcouru, cependant, nous ne pouvons pas nier qu'il reste encore du travail à faire pour que l'égalité entre les hommes et les femmes soit réelle et effective. Nous espérons continuer avec vous à améliorer les conditions de vie des femmes de la région.

Mais « ***N'oublions jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant.*** » Simone de Beauvoir.



Hamida Melouane

# Présentation de l'organisme

## Mission

L'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR) est une table de concertation régionale. Ses actions et son analyse des différents enjeux visent à défendre les droits des femmes en Outaouais. Notamment en luttant contre toutes les formes de violence, de discrimination, de marginalisation ou d'exclusion à l'égard des femmes, ainsi qu'en mettant en œuvre des projets et actions facilitant l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région.



Quatre buts précisent la mission de l'organisme :

- Favoriser la concertation régionale des groupes de femmes de l'Outaouais
- Défendre les droits et les intérêts des femmes et des groupes de femmes
- Constituer un lieu de discussion, d'échange, de formation, d'analyse et de mobilisation
- Sensibiliser les milieux socio-économiques et politiques aux droits et aux besoins des femmes.

L'idée de la création d'AGIR est née lors du sommet socio-économique régional de 1985. Ce sommet avait été mis en œuvre par le gouvernement du Québec afin de mettre les bases d'un développement régional. Dans l'année qui a suivi le sommet, des groupes de femmes ainsi que des femmes d'affaire et des professionnelles de la région de l'Outaouais ont créé l'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR) afin d'avoir un lieu pour réfléchir, discuter, analyser et se mobiliser pour améliorer les conditions de vie des femmes de la région.

AGIR fut incorporée le 7 septembre 1990.

## Membres

AGIR est constituée de quarante six (46) membres.

Vingt-huit (28) organismes œuvrant avec les femmes dans des champs diversifiés :

### **Maisons d'hébergement (07)**

- Centre Mechtilde
- Halte-Femmes de la Haute-Gatineau
- L'Autre Chez-soi
- L'EntourElle
- Maison Libère-Elles
- Maison Pour elles des deux vallées
- Maison Unies-vers-femmes

### **Centres de femmes (05)**

- Association des femmes immigrantes de l'Outaouais(AFIO)
- Centre Actu-Elle
- Centre d'entraide La Destinée
- Groupe Entre-Femmes de l'Outaouais
- L'Antre-Hulloise

### **Planification et humanisation des naissances (02)**

- Clinique des femmes de l'Outaouais
- Naissance Renaissance Outaouais

### **Groupes de soutien (04)**

- Centre d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles de l'Outaouais (CALAS)
- CALACS de Maniwaki
- Espace Outaouais
- Centre Élisabeth Fry de l'Outaouais

### **Emploi et développement économique (02)**

- Option-femmes Emploi
- Femmessor Outaouais

### **Syndicats (06)**

- Comité condition féminine du Conseil central de la CSN
- Comité femmes du syndicat des enseignantes du Cégep de l'Outaouais
- Comité régional des femmes de l'Alliance de la fonction publique

- Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec
- Comité de la condition féminine de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) du Centre de santé et de services sociaux de Gatineau (CSSSG)
- Syndicat du Soutien scolaire de l'Outaouais

### **Centre d'études (02)**

- Observatoire sur le développement régional et l'analyse différenciée selon les sexes (ORÉGAND)

Ainsi que dix-huit (18) membres individuelles, dont des élues municipales de la région. Il s'agit d'un regroupement intersectoriel et régional dont les groupes desservent l'ensemble du territoire de l'Outaouais.

### **Vision**

Être cheffe de file en Outaouais en matière de défense de droits et d'amélioration des conditions de vie des femmes.

### **Valeurs**

- AGIR adhère aux valeurs féministes d'égalité, d'équité, de solidarité et de justice sociale;
- AGIR préconise un fonctionnement démocratique et un processus collectif de prise de décision.



### **Organisation interne**

AGIR est un organisme à but non lucratif. Ses affaires sont administrées collectivement par un comité de coordination et c'est l'assemblée générale annuelle des membres qui décide des orientations qui sont confiées au comité de coordination. Le comité de coordination est soutenu par deux travailleuses cette année.

## Le comité de coordination



Le comité de coordination d'AGIR, composé de sept (7) membres, s'est réuni à sept (7) reprises cette année afin de veiller à la bonne gestion de l'organisme. La coordonnatrice programme et organise les réunions du comité de coordination. Elle propose, coordonne et gère les projets. Elle participe aux réunions et rend

compte de l'avancement du plan d'action.

Le comité de coordination était constitué pour l'année 2016-2017 de :

- **Josée Poirier Defoy**, présidente, directrice du centre d'Art de Vivre et coordonnatrice des Cuisines collectives.
- **Mélanie Morneau**, vice-présidente, directrice du Centre Elizabeth Fry de l'Outaouais
- **Claude Yvette Akoun**, secrétaire-trésorière, directrice de l'Association des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO)
- **Martine Plourde**, administratrice, directrice Option Femmes Emploi
- **Céline Auclair**, administratrice, directrice Centre d'Innovation des premiers Peuples
- **Nicole Dupuis**, administratrice, Comité Condition féminine du Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais (absente sur la photo)
- **Louise Patrice**, administratrice, représentante syndicale régionale de l'Alliance de la Fonction publique du Canada.

Au niveau de la structure organisationnelle, le Comité de coordination a mis en place des comités de ressources humaines, de financement, de représentations et d'adhésion liés aux besoins d'AGIR. Ces comités se sont réunis durant l'année pour veiller à la bonne gestion et à la réalisation des objectifs de l'organisme.

## L'équipe du bureau de coordination

En 2016-2017, l'équipe du bureau de coordination était composée :

- D'une coordonnatrice à temps plein
- D'une agente de communications et de développement à temps partiel
- D'une étudiante en maîtrise et d'une étudiante bénévole de l'université d'Ottawa de janvier à avril 2017.

## **Financement**

AGIR reçoit annuellement un financement de fonctionnement du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales. Le Secrétariat à la condition féminine du Québec finance également AGIR dans le cadre du programme de développement du partenariat en région.





## Activités 2016-2017

AGIR est une table de concertation des femmes et groupes de femmes de l'Outaouais, dont l'expertise est alimentée par ses membres qui travaillent à améliorer les conditions de vie des femmes de la région. Forte de sa cohésion et de sa solidarité interne, AGIR est la référence régionale sur les enjeux touchant l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les activités de l'année 2016-2017 ont répondu aux axes de développement de la planification stratégique suivants :

- Développement d'un ressourcement interne
- Veille stratégique sur les enjeux féministes
- Mobilisation et actions solidaires
- Développement de partenariat en région
- Femmes, politique et instances décisionnelles



## Développement d'un ressourcement interne

### Assemblée générale annuelle



La dernière Assemblée générale annuelle a eu lieu le 16 juin 2016. Au fil des ans, cette rencontre est devenue un moment de réseautage et de ressourcement avec les membres.

### Adhésions

Même si le renouvellement officiel des adhésions à AGIR a lieu au mois d'avril de chaque année, AGIR accepte et gère de nouvelles adhésions tout au long de l'année. Cette année, quatre femmes de la région se sont jointes aux membres individuelles d'AGIR.

### Communications

AGIR a décidé d'avoir plus de visibilité en 2016-2017. Ainsi, plusieurs feuillets publicitaires ont été réalisés. Une de ces promotions se trouvait dans l'agenda de la Fédération des infirmières qui est distribuée dans la région. Deux encarts publicitaires ont été réalisés sur le quotidien régional *Le Droit* dont un sur le cahier *Regard de femmes* (annexe 6).

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, le journal de rue *Le portail de l'Outaouais* a publié un article réalisé par AGIR destiné à encourager plus de femmes de l'Outaouais à être candidate aux élections municipales de 2017 (annexe 2).

De plus, une agente de communication et de développement a été engagée à temps partiel pour prendre en charge ce volet. Une édition hivernale du *Flash-AGIR* a été réalisée et distribuée aux membres et aux partenaires. Elle a été diffusée sur les plateformes de communication. Par ailleurs, les sites Web d'AGIR, le Réseau des femmes élues, le site Web conciliation travail-famille, j'agis ont été régulièrement alimentés et mis à jour.

En plus des sites Web, la page Facebook et Twitter étaient régulièrement alimentées par les nouvelles concernant les activités d'AGIR et celles de ses membres, ainsi que par des liens et des articles intéressants à teneur régionale, nationale et internationale.

AGIR gère quotidiennement de l'information provenant de diverses sources tant électroniques que papier. Cette information est analysée et rediffusée aux membres selon leurs champs d'activités.

AGIR a choisi la journée internationale des femmes, le 8 mars 2017, pour annoncer la création de la page Facebook spéciale élections municipales 2017. L'objectif de cette page est d'accompagner les femmes de la région qui veulent présenter leurs candidatures aux élections municipales de 2017. Il s'agit de concentrer l'information, les outils, les formations et les activités relatives aux élections municipales en un endroit unique qui est la page Facebook : Municipales Outaouais 2017. Un communiqué de presse a été envoyé aux médias à cet effet (annexe 3).

### **AGIR en 25 ans : d'hier à aujourd'hui et à demain!**



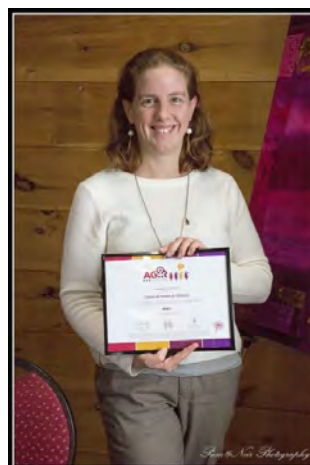
AGIR a marqué, le 8 décembre 2016, ses 25 ans d'existence pour la défense des droits des femmes. C'est entourée de ses membres ainsi que de partenaires de la région que l'événement a été célébré. Ce fut un moment fort, rempli d'émouvants témoignages de reconnaissance et de

soutien émanant des membres, d'anciennes travailleuses à AGIR ainsi que des partenaires à l'égard des actions et accomplissements d'AGIR.


Les membres ont à leur tour reçu un certificat de remerciement et de reconnaissance pour le travail accompli. Les participantes étaient invitées à soumettre leurs souhaits pour les prochaines années d'AGIR. Ces souhaits ont été immortalisés dans une toile réalisée par une artiste de la région. En effet, l'artiste Valérie Racette a créé une toile spéciale 25<sup>e</sup> anniversaire. La



Ministre de la Justice, Procureure générale et responsable de la région de l'Outaouais Stéphanie Vallée ainsi que les députés Maryse Geaudreault, Marc Carrière, André Fortin et Alexandre Iraca ont envoyé une lettre à AGIR pour souligner cet événement (annexe 1).



## **Veille stratégique sur les enjeux féministes ou en matière de condition féminine**



L'expertise de ses membres dans les divers dossiers concernant les conditions de vie des femmes est une force importante de l'organisme. À ce titre, AGIR crée des moments de réflexion, de discussion et d'échange avec ses membres et partenaires.

### **Comité expertise**

Le comité expertise a comme mandat principal de réfléchir, argumenter et prendre position sur les enjeux touchant les conditions de vie des femmes. Le comité s'est rencontré à cinq (05) reprises cette année pour la réalisation d'un projet de recherche relatif à la pauvreté des femmes intitulé : *Un regard différencié sur la pauvreté des femmes en Outaouais*. Il a pour objectif de donner la parole aux femmes qui fréquentent les milieux afin de faire ressortir leurs vécus et leurs expériences en lien avec leur situation de précarité économique. En janvier et jusqu'à avril 2017, AGIR a accueilli une stagiaire, Madame Josiane Fleury, étudiante en travail social de l'Université d'Ottawa, afin de commencer la réalisation de ce projet. Cette dernière a préparé, coordonné, animé les groupes de discussion et retranscrit ces derniers. Ainsi, sept (07) organismes membres d'AGIR ainsi qu'une Maison de la famille ont participé à ces groupes. Nous tenons à remercier Madame Josiane Fleury pour l'excellent travail réalisé dans le cadre de ce projet. La première phase est réalisée. Le comité essaiera de trouver des ressources financières pour engager une ressource humaine afin de continuer à travailler sur ce projet.

### **Comité régional de la Marche mondiale des femmes en Outaouais (CRMMFO)**

AGIR est membre coordonnateur du Comité régional de la Marche mondiale des femmes en Outaouais (CRMMFO) et à ce titre elle reçoit toutes les informations de la coordination québécoise de la Marche mondiale qu'elle transfère aux membres du comité. Elle convoque également les réunions du CRMMFO. Le Comité s'est réuni à six (06) reprises pour organiser ou participer à des activités telles que le 4 octobre, *Journée de solidarité avec les femmes autochtones assassinées et disparues*; les *12 jours d'actions contre la violence faite aux femmes*. Le comité a appuyé la mission d'observation au centre de détention Leclerc initiée par la Ligue des droits et libertés (LDL) et la Fédération des femmes du Québec (FFQ), pour améliorer les conditions de détention des femmes incarcérées.

### **Le Réseau des tables régionales des groupes de femmes du Québec**

AGIR est membre du Réseau des tables régionales des groupes de femmes du Québec. Le Réseau regroupe les dix-sept (17) organismes à travers le Québec qui travaillent sur les mêmes enjeux et dossiers de la condition féminine. La coordonnatrice a participé à deux des trois assemblées générales qui ont lieu cette année afin d'échanger de bonnes pratiques et d'élaborer des stratégies d'actions. En plus des rencontres, les membres des tables régionales ont des échanges et des contacts virtuels réguliers pour un meilleur fonctionnement ainsi qu'une bonne gestion de leurs organismes ainsi que pour l'avancement des dossiers et des projets.

### **Coordination nationale de la Marche mondiale des femmes (CQMMF)**

La coordonnatrice a participé à deux rencontres de la coordination québécoise de la Marche mondiale des femmes en juin et en octobre 2016. La Fédération des femmes du Québec (FFQ) n'ayant plus la capacité financière d'assumer la coordination de la Marche mondiale des femmes au Québec, un comité de transition a été créé. En effet, la FFQ vit une situation financière difficile. Ce mouvement collectif qui existe depuis 50 ans et qui a été l'instigateur de la Marche mondiale des femmes risque la fermeture complète en raison des coupures financières. Une campagne d'appui a été lancée visant les deux paliers de gouvernement et invitant la population à soutenir la FFQ par des dons ou d'autres actions d'appui. La situation vécue par la FFQ est identique à celles de plusieurs tables régionales et regroupements à travers le Québec, cependant il faut veiller à préserver le mouvement collectif et la solidarité qui les lient.

### **Contre les violences à caractère sexuel sur les campus universitaires et dans les collèges du Québec**

Le 13 mars 2017, AGIR a participé à la journée de réflexion visant à prévenir et à contrer les violences à caractère sexuel sur les campus universitaires et dans les collèges du Québec.

Cette journée organisée par le Ministère de l'Enseignement supérieur avec la présence de la Ministre à l'événement fut très enrichissante et de bonnes propositions ont été soumises. Plusieurs



acteurs de la région étaient présents. Des experts sont venus parler des différents aspects des violences à caractère sexuel. L'après-midi fut consacré à des ateliers relatifs aux thèmes suivants :

- Prévention et sensibilisation
- Gestion des plaintes et accompagnement des victimes
- Sécurité des personnes.

L'objectif de cette réflexion commune est de mettre en place éventuellement une loi cadre ayant pour objectif de contraindre les universités et les CEGEP à mettre en place des mesures visant à contrer les violences à caractère sexuel sur les campus.



## Mobilisations et actions solidaires

AGIR a mobilisé, sensibilisé et invité tout au long de l'année 2016-2017 ses membres, ses partenaires ainsi que la population de l'Outaouais à participer à des actions sociales.

### Activité culturelle autochtone GATIN-O-AKI



Le 20 août 2016, AGIR a invité les membres et la population à participer à l'événement GATIN-O-AKI. La coordonnatrice était présente à cette activité d'échanges culturels avec les artistes, artisanEs et conteurEs autochtones. L'événement était organisé par le Centre d'Innovation des Premiers Peuples. C'est un rendez-vous qu'on espère revoir, car c'est une occasion unique de découverte et de partage avec les communautés et les traditions des communautés autochtones de la région.

### Marche la rue, la nuit, femmes sans peur



Une activité qui est devenue une tradition, c'est la *Marche la nuit, les femmes sans peur* initiée par le centre d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles de l'Outaouais (CALAS). Depuis plusieurs années, AGIR mobilise et invite la population de l'Outaouais à se joindre à celle d'Ottawa pour cet événement. La Marche débute à Gatineau et se termine à l'Hôtel de Ville d'Ottawa.

Cette traditionnelle Marche qui a eu lieu le 24 septembre 2016 à réuni une centaine de personnes. AGIR y a participé et a diffusé l'information sur les réseaux sociaux ainsi qu'aux membres et partenaires.

### Solidarité avec les femmes autochtones disparues et assassinées



Le 4 octobre 2016, AGIR a souligné *la journée de solidarité avec les femmes autochtones assassinées et disparues*. C'est au nom du Comité régional de la Marche mondiale des femmes de l'Outaouais que les membres et partenaires de la région ont été invités à utiliser un bandeau Web ou une image Facebook.

## Commémoration de Polytechnique-décembre 1989



La vigile initiée par la Maison-Unies-Vers-Femmes et organisée par le Comité Vigile est devenue un incontournable dans la région de l'Outaouais. AGIR y a participé et a invité les membres et partenaires de la région à le faire.

L'événement a eu lieu au parc Mémoire d'Elles le 6 décembre 2016. C'est sous une journée ensoleillée, mais plutôt froide que des personnes de tous âges se sont réunies afin de dénoncer la violence faite aux femmes. Cette vigile invite à poser un geste collectif qui contribuera à ce que nos enfants et nos petits-enfants puissent grandir dans une société de respect, d'égalité et de non-violence à l'égard des femmes.

## Journées de mobilisation de l'action communautaire autonome



En novembre 2016, le mouvement d'action communautaire autonome a organisé la campagne nationale *Engagez-vous pour le communautaire!* L'objectif de cette campagne était de sensibiliser la population à l'importance du maintien des services offerts par les organismes en action communautaire autonome dont le but est d'améliorer les conditions de vie de la population. Il s'agissait de rappeler l'importance que le gouvernement soutienne adéquatement ces organismes par l'augmentation du financement. Ainsi pendant trois (03) jours, en Outaouais ainsi que dans le reste de la province, des activités ont été réalisées. AGIR a organisé le 8 novembre en matinée un atelier de discussion sur l'impact de deux ans de rigueur budgétaire sur les femmes de la région. Le CALAS a offert un atelier sur la culture du viol la même journée en après-midi. Plusieurs autres organismes ont offert des ateliers de sensibilisation et d'éducation populaire. Une marche a eu lieu, le 9 novembre. Une conférence de presse a également été organisée au Palais de justice le 7 février 2017.





## Journée internationale des femmes (JIF)



AGIR a réalisé un calendrier des activités de la Journée internationale des femmes qui ont eu lieu dans la région (annexe 5). Ce dernier a été envoyé aux membres, aux partenaires ainsi qu'aux médias de la région.

C'est sous le thème : *L'égalité sans limites!* que la journée internationale des femmes 2017 a été soulignée. Pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, une soirée de rapprochement a réuni l'Association des femmes immigrantes de l'Outaouais et les groupes de femmes de la région dans la diversité et la solidarité féministe autour d'une activité qui a eu lieu le 10 mars 2017.



## **Développement de partenariat en région**

L'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes concerne tous les acteurs régionaux.

AGIR travaille depuis plusieurs années à construire des partenariats visant la concertation ainsi que la mise en œuvre d'actions visant l'atteinte de l'égalité de fait.

Des rencontres de concertation ont été réalisées avec le Comité de coordination d'AGIR afin de discuter des partenariats à maintenir et de ceux à développer pour atteindre l'égalité de fait. Le Comité de coordination est conscient que l'atteinte de cette dernière n'est possible que par le travail de partenariat, de collaboration et de sensibilisation.

Le Réseau des tables régionales des groupes de femmes est un des partenaires importants avec lequel AGIR collabore et échange. Il a été développé avec les autres régions une dynamique de travail de collaboration et de partenariat qui consiste à dégager des pistes d'actions communes et partager nos pratiques pour un meilleur fonctionnement et une bonne gestion de nos organismes respectifs ainsi que l'avancement des dossiers sur la condition féminine.

### **Rencontres des représentants de partis politiques**

Le 5 mai et le 30 août 2016, des membres du Comité de coordination ainsi que la coordonnatrice d'AGIR ont rencontré des représentants de partis politiques, notamment Québec Solidaire et le Parti Québécois.

Les discussions ont porté sur les problématiques régionales en condition féminine, sur le manque de financement qui se fait de plus en plus ressentir à AGIR, la fragilisation des régions et du travail de partenariat et de collaboration mis en place par la disparition des Conférences régionales des élus ainsi que plusieurs autres structures régionales. La pauvreté et la hausse du salaire minimum ont également été abordées.

### **Rassemblement pour le développement social**

Les 10 mai, le 14 juin et le 29 septembre, AGIR a participé aux rencontres de discussion, réflexion et échanges du rassemblement pour le développement social en Outaouais.

Le rassemblement se veut un espace pour AGIR ENSEMBLE sur les enjeux communs du développement social en Outaouais afin de réduire les inégalités sociales et pour soutenir le développement des communautés, dans une perspective de développement durable. AGIR veille à ce que l'égalité du genre soit considérée lors de la constitution ou des actions du Rassemblement.

En préparation du forum pour le développement social, AGIR a participé à la rencontre de réflexion du milieu communautaire dont l'objectif était de dégager les préoccupations communes du milieu communautaire. Les réflexions dégagées étaient :

- ✓ Dans une perspective de biens communs afin de mieux servir les citoyennes et citoyens en offrant des services de qualité ainsi que des conditions de travail décentes aux travailleuses et travailleurs du milieu, accroître le financement à la mission des organismes communautaires
- ✓ Veiller à garder l'autonomie des organismes communautaires
- ✓ Donner une place aux organismes communautaires dans tout le processus de fonctionnement aussi bien en aval qu'en amont
- ✓ Reconnaître l'apport des organismes communautaires dans le développement social de la région
- ✓ Utiliser l'ADS dans le processus de création du Rassemblement

### **Observatoire du développement de l'Outaouais**

Le 17 février 2017, AGIR était invitée à une journée de réflexion sur la mise en place d'un Observatoire du développement de l'Outaouais organisée par l'Université du Québec en Outaouais et le Centre de recherche sur le développement de l'Outaouais. L'idée de la création d'un observatoire a été proposée lors du forum sur le rassemblement social. Cet observatoire se veut un outil de partage d'information, de mobilisation des savoirs et des pratiques sur le développement socio-économique.

### **Table de Concertation sur la Faim et le Développement Social de l'Outaouais (TCFDSO)**

AGIR a participé, en tant que partenaire, à une journée de réflexion qui a eu lieu le 20 octobre 2016 ayant pour thème *La faim, c'est l'affaire de tous!*. C'est dans le cadre d'une recherche d'action ayant pour objectif de mieux comprendre les réalités de la vulnérabilité alimentaire sur chacun des territoires de l'Outaouais que la TCFDSO a organisé ce moment de réflexion. L'événement a rassemblé des acteurs de tous les milieux afin de trouver collectivement des pistes de solutions pour lutter contre la faim dans la région.

La réalisation d'une carte sur les réalités de la vulnérabilité alimentaire (vécue principalement par des femmes) sur chacun des territoires de l'Outaouais était en cours de réalisation. La carte utilisait la vision de l'analyse différenciée selon les sexes.

## **Rencontres des regroupements en action communautaire autonome de l'Outaouais**

AGIR rencontre et travaille régulièrement avec d'autres regroupements de la région.

Ainsi, trois (3) rencontres ont eu lieu cette année, les 28 septembre et 13 octobre 2016 et le 14 février 2017. Ces rencontres avaient pour objectifs de se mobiliser autour d'actions, d'événements ou d'activités communes, d'échanger sur nos projets ainsi que pour s'organiser afin de répondre adéquatement aux besoins de nos membres. Des ateliers de discussion ont été organisés le 8 novembre 2016 sur des sujets relatifs aux femmes (pauvreté et culture du viol).

## **Journée interrégionale de lutte contre la violence faite aux femmes immigrées et racisées**



AGIR avait organisé avec l'Association des femmes immigrantes la première phase de ce projet en mars 2016 en Outaouais. Des groupes témoins de la région avaient été consultés afin d'évaluer les besoins de l'immigration en matière de violence dans le but de développer un partenariat durable entre le secteur de l'immigration et le secteur en

violences faites aux femmes et afin de définir un continuum de services adapté entre les deux secteurs. Ce projet est une initiative de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes. La deuxième phase du projet a eu lieu le 27 janvier 2017 à Montréal et elle avait pour objectif d'entériner le rapport d'évaluation des besoins en impliquant les partenaires des deux secteurs des régions ciblées ainsi que les femmes immigrées concernées, de valider les enjeux prioritaires émanant du rapport d'évaluation des besoins et de déterminer les grands axes de travail en vue de l'élaboration du plan d'action. Il y avait une grande participation des deux secteurs à la 2<sup>e</sup> phase. La 1<sup>re</sup> phase en Outaouais avait également eu beaucoup d'intérêt et de participation des acteurs concernés.

## **Évaluation des besoins des Autochtones de la région de Gatineau**

Le 15 mars 2017, AGIR a participé à un groupe de discussion afin d'identifier les besoins, et les services qui pourraient être offerts à la communauté autochtone de Gatineau. Cet événement était organisé par le regroupement des centres d'amitié du Québec en collaboration avec le comité de mobilisation autochtone de la ville de Gatineau. L'objectif de cet exercice était de rassembler les informations pertinentes concernant la population autochtone afin de mettre en place un Centre d'amitié autochtone à la ville de Gatineau.



## Femmes, politique et instances décisionnelles

Bien qu'il y ait de plus en plus de femmes dans le milieu politique et décisionnel, leur nombre reste sous représenté par rapport à la population féminine dans son ensemble. La représentation des femmes en politique reste timide. AGIR s'est engagée depuis plusieurs années à encourager et accompagner plus de femmes de la région à se présenter aux élections municipales.

Comme les prochaines élections municipales auront lieu le 5 novembre 2017, AGIR a reçu des demandes de plusieurs élues de la région ainsi que de femmes désirant se présenter en politique municipale pour de l'accompagnement et pour avoir des outils de référence. Comme AGIR n'a pas de financement cette année pour réaliser les formations et une campagne de l'envergure des années d'élections antérieures, elle s'est associée à des partenaires pour pouvoir accompagner les femmes de la région dans le processus d'engagement politique. Ainsi un projet avec l'Union des municipalités du Québec, l'Association des femmes immigrantes de l'Outaouais ainsi qu'Option femmes emploi est en préparation pour le 19 mai 2017.

Par ailleurs, AGIR a mis en place une page Facebook spéciale municipales 2017 qui informe et publie l'information et les documents pertinents ainsi que les outils permettant d'accompagner les femmes dans leur cheminement vers les élections municipales.

En avril 2016, AGIR a déposé un projet à Condition féminine Canada dans le cadre de l'appel de projet intitulé *Outils pour les femmes pour la vie politique*. Ce projet a été retenu il sera réalisé avec des co-partenaires de différentes régions, notamment la Capitale nationale, l'Estrie, la Montérégie et l'Outaouais.

Le projet a pour objectif d'accroître la représentation des femmes au sein des instances municipales locales et supra-locales. Il débutera en avril 2017.

Encourager les femmes de la région à s'impliquer en politique active





Pour finir, AGIR a été invité le 28 avril dernier par la conseillère municipale de la ville de Gatineau, District de Bellevue, Madame Sylvie Goneau à une activité de réflexion sur la mise en place de politique égalité au niveau municipal. En effet, Mme Goneau a proposé au conseil municipal de la ville de Gatineau de mettre en place une politique égalité entre les femmes et les hommes

à la ville. La rencontre avait pour but de réfléchir sur la politique et son contenu. La coordonnatrice d'AGIR en plus d'animer un atelier lors de cette rencontre a envoyé à Mme Goneau de la documentation et les étapes à suivre pour l'accompagner dans le processus de rédaction d'une politique égalité entre les femmes et les hommes à la Ville de Gatineau. La proposition de Madame Goneau n'a pas été retenue par le conseil municipal de la ville de Gatineau.





ASSEMBLÉE DES  
GROUPES DE FEMMES  
D'INTERVENTIONS  
RÉGIONALES

## PLAN D'ACTION 2017-2018

Développement organisationnel	
DOSSIERS	ACTIVITÉS
<b>GESTION INTERNE</b>	Préparer et coordonner les rencontres du Comité de coordination Préparer et coordonner les rencontres des différents comités Préparer et coordonner l'Assemblée générale annuelle
<b>RELATION AVEC LES MEMBRES</b>	Organiser une activité de mobilisation-réseautage avec les membres Organiser et coordonner les rencontres du comité expertise Participer et coordonner le Comité régional de la Marche mondiale des femmes en Outaouais Projet outil communication féministe avec membres Réaliser des consultations avec les membres lorsque nécessaire Superviser le processus de planification stratégique
<b>COMMUNICATIONS</b>	Élaborer le calendrier des activités de la JIF et le publiciser Mettre à jour régulièrement les sites Web d'AGIR, Réseau des femmes élues et alimenter les réseaux sociaux Visibilité et encarts publicitaires de l'organisme
<b>ADHÉSIONS</b>	Renouveler les adhésions à la fin de l'année Recruter des membres tout au long de l'année
<b>FINANCEMENT</b>	Chercher de nouvelles sources de financement.



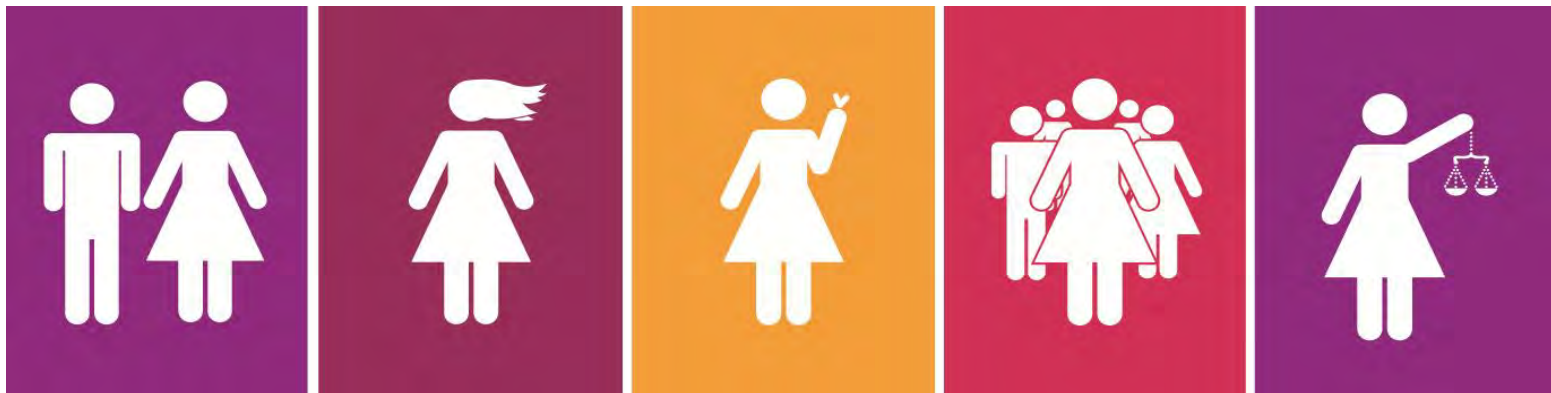
Développement externe	
DOSSIERS	STRATÉGIES / ACTIVITÉS
<b>MOBILISATION ET VEILLE SUR LES ENJEUX DE LA CONDITION FÉMININE</b>	<p>Participer aux rencontres Réseau des Tables régionales des groupes de femmes du Québec</p> <p>Mobiliser les membres sur les différents enjeux concernant les conditions de vie des femmes</p> <p>Appui aux actions des membres et partenaires sur les enjeux améliorant les conditions de vie des femmes</p> <p>Participation aux projets relatifs à <i>la condition féminine avec des partenaires</i></p>
<b>PROJETS</b>	<p>Mise en place du projet <i>Défi Parité</i> avec Condition féminine Canada</p> <p>Travailler sur le projet : <i>Un regard différencié sur la pauvreté des femmes en Outaouais.</i></p> <p>Collaborer au projet : <i>Conciliation travail-famille pour tous</i> avec Option femmes emploi</p> <p>Distribuer des outils de soutien aux femmes pour les élections municipales 2017</p> <p>Projet en partenariat UMQ, OFE et AFIO en préparation des élections municipales 2017</p> <p>Réaliser avec la collaboration de la FQM des projets locaux visant à encourager plus de femmes à se présenter aux élections municipales</p> <p>Collaborer au projet du Réseau d'Action des Femmes Handicapées du Canada</p>
<b>DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIAT POUR LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS</b>	<p>Participer aux initiatives régionales de développement sociales (Observatoire du développement de l'Outaouais et autres)</p> <p>Participer aux rencontres et poursuivre l'engagement au Rassemblement pour le développement social en Outaouais</p> <p>Participer aux rencontres d'échange d'informations et de mobilisation des regroupements régionaux</p> <p>Collaborer et créer tout autre partenariat favorisant l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes en Outaouais.</p>



ASSEMBLÉE DES  
GROUPES DE FEMMES  
D'INTERVENTIONS  
RÉGIONALES



# ANNEXES 2016-2017



# ANNEXE 1 - Lettre de la ministre Stéphanie Vallée dans le cadre du 25<sup>e</sup> anniversaire d'AGIR célébré le 8 décembre 2016

Gatineau, le 8 décembre 2016

Membres du conseil d'administration  
Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales  
109 Rue Wright,  
Gatineau (Québec) J8X 3A3

Chers membres du conseil d'administration,

Nous tenions à souligner, malgré les travaux parlementaires qui nous retiennent à Québec, le 25<sup>ième</sup> anniversaire de l'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales.



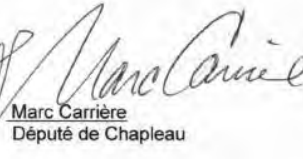
Grâce à ses activités et à ses multiples offres de formation, votre organisation a su sensibiliser l'ensemble des communautés et milieux socio-économiques de notre région aux droits et aux besoins des femmes. En favorisant la concertation régionale des groupes de femmes de l'Outaouais et en constituant un lieu d'échange vous avez su vous imposer comme partenaire de choix pour le gouvernement.

Nous tenons à saluer le travail des administrateurs et bénévoles de votre organisme qui ont permis, par leur dévouement, à AGIR Outaouais d'accomplir et même d'innover dans le cadre de son importante mission en matière de formation et d'accompagnement pour l'implication des femmes dans les lieux de pouvoir et instances décisionnelles.

L'Outaouais gagne à voir les femmes et les hommes partager le pouvoir et apporter à part égale leur contribution à notre développement et à notre prospérité collective. Nous ne pouvons que vous féliciter d'y participer avec

Enfin, nous saisissons l'occasion de vous remercier pour votre engagement dans l'atteinte de l'idéal d'égalité auquel nous aspirons tous.

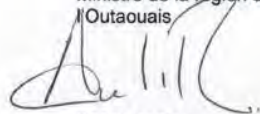
Bon succès!

Stéphanie Vallée  
Députée de Gatineau  
Ministre de la justice et  
Procureure générale  
Ministre de la région de  
l'Outaouais

Maryse Gaudreault  
Députée de Hull

Marc Carrière  
Député de Chapleau



André Fortin  
Député de Pontiac



Alexandre Iracà  
Député de Papineau

## ANNEXE 2 - Article du journal Le Portail de l'Outaouais

### LE PORTAIL VOUS PRÉSENTE

PARTICIPER À LA DÉFINITION DES AXES DE TRAVAIL, PLANET DU 4 SA MALADIE



## AGIR encourage plus de femmes à se présenter en politique municipale en 2017

L'Assemblée des groupes de femmes d'intervention régionales (AGIR) est un organisme communautaire régional qui existe depuis 20 ans. Il travaille contre toutes les formes de violence, de discrimination, de marginalisation ou d'exclusion à l'égard des femmes dans la région de l'Outaouais. AGIR est une table de concertation composée de quarante-trois membres, dont des organismes communautaires œuvrant exclusivement avec les femmes dans des champs diversifiés tels que la violence, la pauvreté, l'immigration et l'employabilité, ainsi que des membres individuels, dont des élus de la région. Le travail d'AGIR consiste à :

- favoriser des moments de concertation, d'analyse, de réflexion et de mobilisation avec ses membres pour défendre les droits et intérêts des femmes de la région;
- effectuer des études et des recherches ainsi que des analyses régionales sur la situation des femmes;
- s'occuper au sein de différents instances du développement social afin de sensibiliser les milieux socioéconomiques et politiques aux conditions de vie des femmes et d'atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes;
- travailler en collaboration avec des organismes nationaux pour améliorer les conditions de vie des femmes;
- réaliser des projets visant à augmenter la participation des femmes dans les instances décisionnelles et, notamment, dans la gouvernance municipale.

AGIR considère que le développement régional (et local) est porteur d'une amélioration des conditions de vie des femmes. C'est un premier pas et un endroit privilégié pour que les femmes prennent part aux décisions qui concernent leurs vies et celles de leur famille. C'est pourquoi, depuis quelques années, ses efforts sont concentrés sur les élections municipales. AGIR encourage les femmes à s'engager sur le plan politique en offrant de la formation et en réalisant des outils d'accompagnement destinés aux femmes qui désirent se présenter comme candidates.

Cette année, c'est le 5 novembre qui aura lieu les élections municipales. AGIR fait appel aux femmes intéressées par la politique active et les encourage à présenter leur candidature. En effet, la moitié de la population étant composée de femmes, il est nécessaire que cette réalité soit reflétée dans les instances décisionnelles. De plus en plus de femmes réussissent à franchir les barrières qui les empêchent de se présenter en politique. Cependant, du chemin reste à faire pour atteindre la parité dans les instances décisionnelles. C'est pourquoi AGIR soutiendra les femmes qui se présenteront en politique municipale.

Des opportunités de réseautage et des outils de soutien seront mis en place pour les accompagner dans le processus. Toute l'information sera disponible sur le site [www.agir-outaouais.ca](http://www.agir-outaouais.ca) ainsi que sur la page Facebook [www.facebook.com/agir-outaouais](http://www.facebook.com/agir-outaouais) à compter du mois de mars 2017.

L'attente de l'égalité réelle et effective entre les femmes et les hommes est un enjeu toujours très actuel. Certes, du progrès et des gains importants ont déjà été obtenus; on revient de loin en ce qui a trait aux droits des femmes et à l'égalité. Cependant, nous ne pouvons pas nier qu'il reste encore du travail à faire pour atteindre l'égalité de fait.

Le travail de collaboration et de partenariat, la solidarité et les actions dans nos communautés sont les meilleurs moyens de faire avancer positivement les changements sociaux. L'égalité entre les sexes est le plus beau cadeau qu'une société puisse s'offrir. Ensemble, travaillons pour atteindre l'égalité.



## **ANNEXE 3 - Communiqué de presse - AGIR encourage les femmes de l'Outaouais à se présenter aux élections municipales le 5 novembre 2017!**



**Communiqué de presse**  
Pour publication immédiate

### **AGIR encourage les femmes de l'Outaouais à se présenter aux élections municipales le 5 novembre 2017!**

**Gatineau, le 7 mars 2017** — Dans le cadre de la journée internationale des femmes 2017, l'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR) lance un appel aux femmes de l'Outaouais à se présenter comme candidates aux élections municipales qui auront lieu le 5 novembre 2017 au Québec.

Sachant que les femmes constituent la moitié de la population, il est nécessaire que cette réalité soit reflétée dans les instances décisionnelles. En effet, il est légitime que les femmes détiennent avec les hommes des positions d'autorité et d'exercice de pouvoir dans le système politique pour représenter de manière plus juste et plus équitable la population. Par ailleurs, l'égalité dont il est question implique une égalité diversifiée, pluraliste, constituée de femmes de différentes origines et cultures et de minorités visibles.

Même si de plus en plus de femmes réussissent à franchir les barrières qui les empêchent de se présenter en politique, il reste néanmoins du chemin à faire pour atteindre la parité dans les instances décisionnelles. En Outaouais, parmi les 67 municipalités, 55 représentent des conseils municipaux majoritairement masculins. C'est pourquoi AGIR accompagnera les femmes qui se présenteront en politique municipale.

Pour encourager plus de femmes à présenter leurs candidatures, la page [Facebook Municipales Outaouais 2017](#) est officiellement disponible en ligne. Ce sera un lieu propice pour trouver des outils et de l'information sur la politique municipale jusqu'aux élections.

Des opportunités de réseautage et des outils de soutien seront mis en place pour accompagner les femmes dans le processus. Rendez-vous sur Facebook pour vous tenir au courant!

L'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR) est la table de concertation des femmes et des groupes de femmes de l'Outaouais. Ses actions et ses analyses des différents enjeux visent à défendre les droits des femmes en Outaouais, notamment en les encourageant à occuper les postes de décision.

- 30 -

**Pour plus de renseignements :**

Amélie Mathieu

Agente de communications et de développement

Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR)

819 770-0351

[communications.agir@bellnet.ca](mailto:communications.agir@bellnet.ca)

[www.agir-outaouais.ca](http://www.agir-outaouais.ca)

[facebook.com/municipales-outaouais-2017](https://facebook.com/municipales-outaouais-2017)

## **ANNEXE 4 - Entrevue radiophonique d'AGIR sur les ondes de CHIP FM 101.9 pour encourager les femmes à se présenter en politique municipale**

Écoutez [l'intégrale de l'entrevue](#) disponible en ligne!

### **Extrait de l'entrevue :**

*« Le communiqué de presse que vous avez reçu dans le cadre de la journée internationale des femmes vise à encourager les femmes à poser leur candidature aux prochaines élections municipales [...]*

*L'objectif est simple, on veut augmenter le nombre de candidatures féminines, on veut qu'elles prennent leur place [...] On lance un grand mot d'encouragement pour qu'il y ait plus de femmes en politique municipale [...]*

*Comparativement au reste du Québec, l'Outaouais est une des pires régions en ce qui a trait à la représentation des femmes en politique municipale. Parmi les 67 municipalités, 55 représentent des conseils municipaux majoritairement masculins. C'est presque la totalité... Ce n'est vraiment pas représentatif de notre société, qui rappelons-le, est composée de 50 % de femmes et de 50 % d'hommes... C'est vraiment nécessaire que cette réalité soit reflétée dans les instances décisionnelles comme les conseils municipaux. C'est pour cela qu'AGIR encourage les femmes à poser leur candidature aux prochaines élections [...]*

*À AGIR, nous n'avons pas beaucoup de moyens financiers... Cependant, on s'investit à 100 % avec les moyens qu'on a [...]*

*Plusieurs outils ont été mis en place pour aider les femmes à poser leur candidature : la page Facebook Municipales Outaouais 2017 [...] un panel avec des femmes élues de la région et du Québec qui aura lieu le 19 mai [...] le site Web du Réseau des femmes élues de l'Outaouais [...] et pour une approche plus personnalisée, AGIR offre également des disponibilités (par téléphone ou en rencontre individuelle) pour guider les femmes dans leur démarche [...] On les écoute, on les conseille et surtout, on les réfère à des ressources pour les aider [...] On travaille également avec des partenaires comme le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), l'Union des municipalités du Québec (UMQ), Option Femmes Emploi (OFE), l'Association des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO), etc. [...]*

*Il y a beaucoup de femmes qui sont extrêmement engagées dans leur communauté par différents moyens. Elles ont l'engagement à cœur. Et malheureusement, il y a parfois une certaine crainte ou une peur face au pas à franchir pour aller en politique municipale. Donc, nous c'est surtout une petite pousse que nous leur donnons pour leur dire « Allez-y, vous êtes capable de faire le pas vers la politique! » [...]*

*Je cite Nathalie Joannette, ancienne élue de Notre-Dame-de-la-Salette, qui dans une vidéo-témoignage, invite les femmes à ne pas se questionner excessivement sur leurs capacités, car l'expérience forge naturellement les compétences. [...]*

*L'important c'est surtout d'avoir la confiance pour franchir le pas en politique...  
Ensuite, on apprend sur le tas!*

*Quand on a le cœur à l'ouvrage, c'est possible. Il ne suffit que de franchir le pas vers la politique.[...]*

*On invite les femmes à communiquer directement avec nous et à nous visiter sur le Web.[...] »*





# ANNEXE 5 - Calendrier des activités du 8 mars en Outaouais

Journée internationale des femmes 2017

« L'égalité sans limites »



Événements	Dates et heures	Lieux	Inscriptions et informations	Organismes
Déjeuner festif gratuit pour les femmes de la Vallée-de-la-Gatineau	5 mars 10 h 30 - 13 h 00	Salle communautaire de Messines 70 rue Principale, Messines	<b>Gratuit</b> CALACS Vallée-de-la-Gatineau 819 441-2111 maudecalacsmki@bellnet.ca	Comité-Femmes de la Vallée-de-la-Gatineau
Déjeuner-bénéfice	7 mars 7 h 00 - 11 h 00	Lala Bistro 530, avenue de Buckingham, Buckingham	<b>Pas d'inscription</b> Toutes les ventes de ce déjeuner iront à la Maison d'hébergement Pour Elles des Deux Vallées.	Maison d'hébergement Pour Elles des Deux Vallées
Conférence sur le syndrome métabolique, dîner et spectacle de la chorale de l'AREQ	8 mars 9 h 15	Centre Communautaire Père Arthur Guertin, 16 rue Beriault, Gatineau, Salle Bolduc	<b>Inscription obligatoire avant le 24 février - 25 \$</b> AREQ carmenanglais.fc@gmail.com	Association des retraités et retraitées de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ)
Dîner partage et discussion	8 mars 11 h 30 - 16 h 00	177 chemin de la Savane, Gatineau	<b>Inscription obligatoire</b> Centre d'Entraide La Destinée 819 561-7474 ladestinee@videotron.ca	Centre d'Entraide La Destinée
Dîner chaud entre femmes et sacs-cadeaux	8 mars 12 h 00	Centre Jules Desbiens 109 rue Wright, Gatineau	<b>Inscription obligatoire</b> BRAS 819 776-2727 info@lebras.qc.ca <i>Cette activité s'adresse aux femmes qui ont le VIH.</i>	Bureau Régional d'Action sida en Outaouais (BRAS)
Conférence sur les droits des femmes à travers les époques	8 mars 13 h 00 - 15 h 20	École des adultes de Maniwaki 331 rue du Couvent, Maniwaki	CALACS Vallée-de-la-Gatineau 819 441-2111 maudecalacsmki@bellnet.ca	CALACS Vallée-de-la-Gatineau
Conférence sur la taxe rose ou pourquoi les femmes paient-elles plus cher certains produits que les hommes? Présentation sur l'indépendance financière	8 mars 13 h 30	Centre Jules Desbiens 109 rue Wright, Gatineau, salle 105	<b>Inscription obligatoire</b> ACEF 819 770-4911 info@acefo.org	Association coopérative d'économie familiale de l'Outaouais (ACEF)
5@7 Célébrons des bâtisseuses de l'Outaouais !	8 mars 17 h 00 - 19 h 00	Option Femmes Emploi 365, boulevard Gréber, suite 203, Gatineau	<b>Inscription obligatoire - Gratuit</b> Option Femmes Emploi 819 246-1725 ofe@femmesemploi.qc.ca	Option Femmes Emploi (OFE) en collaboration avec Roger Blanchette, historien
Souper 3 services	9 mars 17 h 30	Salle de quilles de Buckingham 210, rue Sauvé, Buckingham	<b>Inscription obligatoire - 15 \$</b> Centre Actu-Elle 819 986-9713 actuelle@videotron.ca	Centre Actu-Elle

<b>Soirée d'échange et de réseautage</b>	10 mars 17 h 30	Maison du Citoyen 25, rue Laurier, salle des Fêtes, Hull	<b>Inscription obligatoire</b> <b>Membres: 15 \$</b> <b>Non-membres: 20 \$</b> <b>Enfants: 5 \$</b> Association des femmes immigrantes de l'Outaouais 819 776-6764 afio@bellnet.ca	Association des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO)
<b>Souper partage</b> <b>Moi, femme d'influence!</b> <b>Trucs leadership et inspiration</b>	13 mars 17 h 30	115, boulevard Sacré-Cœur, bureau 208 Gatineau	<b>Inscription obligatoire avant le 11 mars</b> Groupe Entre-Femmes de l'Outaouais 819 776-3694 animatriceentreffemmes@hotmail.com	Groupe Entre-Femmes de l'Outaouais
<b>Conférence</b> <b>« Manque pas ta chance! »</b> <b>Salon de la femme</b>	25 mars 12 h 20	Centre des Congrès du Hilton Lac-Leamy 3 boulevard du Casino, Gatineau	Salon de la femme 819 328-0716 info@salonfemme.ca	Sylvie Goneau



## ANNEXE 6 - Promotions publicitaires d'AGIR

Publicité dans l'agenda des infirmières et des professionnelles en soins



ENSEMBLE POUR  
L'ÉGALITÉ



**AGIR**  
OUTAOUAIS

ASSEMBLÉE DES  
GROUPES DE **FEMMES**  
D'INTERVENTIONS  
RÉGIONALES

[www.agir-outaouais.ca](http://www.agir-outaouais.ca) • [agir.femme@qc.aira.com](mailto:agir.femme@qc.aira.com)

Encart publicitaire dans la publication de la Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome du 22 octobre 2016



ENSEMBLE POUR  
L'ÉGALITÉ



**AGIR**  
OUTAOUAIS

ASSEMBLÉE DES  
GROUPES DE **FEMMES**  
D'INTERVENTIONS  
RÉGIONALES

L'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR) est un organisme communautaire autonome. C'est la table de concertation régionale. Ses actions visent à défendre les droits des femmes en Outaouais. Notamment en luttant contre toutes les formes de discrimination, violence marginalisation ou exclusion à l'égard des femmes, ainsi qu'en réalisant des projets facilitant l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région.

Pour en savoir plus et pour devenir membre consulter le site suivant  
[www.agir-outaouais.ca](http://www.agir-outaouais.ca) ou bien communiquer avec nous à : [agir.femme@qc.aira.com](mailto:agir.femme@qc.aira.com)



Five icons at the bottom of the page: 1. A red male and female figure holding hands. 2. A red female figure. 3. A group of three yellow female figures. 4. A purple female figure with one arm raised. 5. A red female figure holding a scale of justice.

Encart publicitaire sur le cahier *Regard de femmes* du quotidien régional Le Droit du 5 novembre 2016

# AGIR ENSEMBLE POUR AVANCER !



ASSEMBLÉE DES  
GROUPE DE FEMMES  
D'INTERVENTIONS  
RÉGIONALES



ENSEMBLE POUR  
L'ÉGALITÉ

AGIR travaille avec ses membres à mettre fin à toutes les formes de discrimination, violence ou exclusion à l'égard des femmes et réalise des projets facilitant l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes.

[www.agir-outaouais.ca](http://www.agir-outaouais.ca)  
[agir.femme@qc.aira.com](mailto:agir.femme@qc.aira.com)  
819 770-0351



AGIR TRAVAILLE  
CONTRE LES FORMES  
DE VIOLENCE, DE  
DISCRIMINATION ET  
DE MARGINALISATION  
ENVERS LES FEMMES,  
AINSI QU'À L'ATTEINTE  
DE L'ÉGALITÉ ENTRE  
LES FEMMES ET  
LES HOMMES EN  
OUTAOUAIS.

Les enjeux quotidiens d'AGIR sont d'améliorer les conditions de vie des femmes et sensibiliser aux préjugés tenaces envers le féminisme. Les projets participants à offrir aux femmes la place qui leur revient et qu'elles méritent dans la société sont nombreux. Par exemple, à chaque élection municipale, AGIR offre des outils et des formations aux femmes voulant s'impliquer en politique.

« Plusieurs femmes sont entrepreneures ou sont très impliquées dans la communauté, mais rarement en politique; le pas est difficile à franchir. Pourtant elles en sont capables. Ce sont les meilleures personnes pour parler de leurs enjeux et de ceux de leurs familles ! », selon Hamida Melouane, coordonnatrice.

Consulter AGIR, c'est se donner le droit à une place égalitaire dans la société et auprès de son entourage.

NE MANQUEZ PAS NOTRE PROCHAIN CAHIER

# FEMMES

REGARD DE

MERCREDI 8 MARS 2017

Réservez dès maintenant votre espace publicitaire en communiquant au 613 562-7777.

LE DROIT JOINT CHAQUE SEMAINE  
PLUS DE 248 000 LECTEURS

